

Interpellation présentée par le député:

M. Roger Deneys

Date de dépôt: 28 janvier 2011

Interpellation urgente écrite

Déclassement des Cherpines-Charrotons : qui sont les propriétaires des parcelles et à combien devraient s'élever leurs gains en cas de vente suite au déclassement ?

Dans le cadre du projet de loi PL10523 visant au déclassement du périmètre des Cherpines-Charrotons, 58 ha de terres situées en zone agricole de qualité devraient passer essentiellement en zones de développement 3 et pour une petite partie en zone industrielle.

Comme l'évoque le projet de loi, le périmètre est constitué d'environ 120 parcelles.

Afin de faciliter la compréhension publique des enjeux liés à l'éventuel déclassement de ce périmètre, le Conseil d'Etat peut-il nous communiquer la *liste exhaustive des propriétaires actuels des différentes parcelles, leur surface, leur valeur actuelle au prix moyen du terrain en zone agricole et le montant qu'ils peuvent es pérer toucher en cas de revente après le déclassement, selon les montants actuellement admis par le Conseil d'Etat pour de telles reventes ?*